

Street art

Du boom à la fin d'un mouvement militant ?

ANALYSE



Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

- **En téléchargement**, depuis l'adresse Internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- **En version papier**, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :
Rue des Deux Églises, 41 - 1000 Bruxelles
02 238 01 69 - archives@cpcp.be

INTRODUCTION

Les villes sont aujourd'hui des lieux privilégiés d'expression artistique. Tags, stickers et mosaïques pullulent dans nos rues. En réalité, nous croisons chaque jour des réalisations de street art. Ce mouvement nous plonge dans la sous-culture, dans l'underground. Il s'agit d'un art qui a « quelque chose à dire ». Qui dénonce. Qui parodie. Qui tourne en dérision. Qui dérange par son côté rebelle. Bref, un art qui secoue la vie sociale en tentant de « pervertir positivement un espace urbain »¹.



Dernièrement, *le pénis de Saint-Gilles* a largement fait parler de lui. Son côté irrévérencieux a choqué certains, amusé les autres. Le bourdonnement du public a, sans doute, dépassé les attentes de son auteur. Mais au-delà du buzz, cet épisode rappelle que le street art dans sa version pure ne se négocie pas. Il s'impose à la rue comme il l'a fait à ses prémices, dès les années 1970, avec le graffiti. Aujourd'hui, les techniques, formes d'expression et collaborations en matière de street art se multiplient à mesure de son succès. Un véritablement boom qui risque cependant de lui faire perdre la tête...

I. BOOM D'UN MOUVEMENT MILITANT

« Paris allait prendre une réelle claque.
Un beau matin, à son réveil.
Par une excentricité qui l'amusait la veille.
C'était l'épopée graffiti qui imposait son règne.
Paris était recouvert avant qu'on ne comprenne »

Suprême NTM - Paris sous les bombes, 1993

¹ S. BILLEREAU, « Street Art » ou comment rêver l'ordinaire urbain », *Société*, 126, 4/2014, p. 181.

À écouter les « DJ, breaker, Bboy, graffeur, beatbox » de la Fonky Family, ils sont autant d'acteurs qui composent l'art urbain.² Le street art en fait partie, même si l'art urbain reste une catégorisation fourre-tout, difficile à délimiter. Influencé par le punk, le hip-hop ou encore le skate, le street art fait avant tout partie de la culture underground.

« Originellement porté sur l'abstrait et le décoratif, il s'est rapidement mué en un art social, militant et contestataire. »

Certains éléments font néanmoins sa spécificité. Originellement porté sur l'abstrait et le décoratif, il s'est rapidement mué en un art social, militant et contestataire qui traite de façon récurrente des thèmes tels que la coercition, la publicité, la puissance commerciale d'entreprises comme Coca-Cola ou Disney (avec Jeff Gillette), la place de l'animal dans la chaîne alimentaire ou encore la religion (songeons à cet égard aux crucifix revisités par l'artiste anglais Imbue).

Véritable passe-muraille, le street artiste déplace l'art du musée à la rue. Dans leur forme pure, ces expressions artistiques sont spontanées, libres et gratuites. Elles s'imposent à la ville. Parce qu'érigées sans autorisation, leur destin est souvent éphémère. Le graffiti est à la racine du mouvement dès les années 1970.³ Le catalogue des moyens d'expression est aujourd'hui « extra large »⁴ : peintures aérosols, pochoirs, sculptures avec divers matériaux allant jusqu'à la neige (comme l'a fait le collectif Fla Gel⁵), mosaïques avec les célèbres space invaders⁶, sticker-art (autocollants) comme le développe le Liégeois Thierry Jaspert⁷, fresque au karsher avec le travail du

² Fonky Family, *Art de rue*, 2001.

³ On pourrait finalement remonter aux Égyptiens comme le propose Krs One dans sa chanson *Out for Fame*.

⁴ J.-M. BASQUIAT dans le film documentaire *Downtown 81*.

⁵ F. D., « Sur la place Flagey, un nouveau pape est appelé à régner », *La Libre*, 13 mars 2013. [En ligne :] <http://www.lalibre.be/regions/bruxelles/sur-la-place-flagey-un-nouveau-pape-est-appelle-a-regner-51b8fa10e4b0de6db9c9deee>, consulté le 29 novembre 2016.

⁶ S'inspirant du jeu vidéo *Space Invaders*, l'artiste français Invader multiplie les œuvres mosaïques depuis une vingtaine d'années. <http://www.space-invaders.com/home/>

⁷ Connu sous le pseudonyme d'Andalltha, Thierry Jaspert est un illustrateur et artiste visuel qui cherche à conscientiser ses contemporains en apposant des stickers sur le mobilier urbain. Le marcheur attentif aura ainsi peu de peine à apercevoir des autocollants *J'existe ou Je suis partout* que l'on retrouve un peu partout en Belgique et au-delà. Voir à cet égard <https://thierryjaspert.wordpress.com/tag/sticker/>.

Belge Strook ou encore le yarn bombing (trico-graffiti) qui remet au goût du jour le traitement du fil. Les techniques et les formes d'expression se multiplient et sont loin d'être épuisées.

Cette success-story est intimement liée à des figures de proue. Les œuvres de Keith Haring, Basquiat, Blade, A-one ont déplacé le regard du spectateur sur la rue, les métros, le mobilier urbain, bref, sur les endroits symboliques de la culture urbaine. Aujourd'hui, le mystérieux Banksy s'est inscrit en véritable roi de la catégorie. Une grande partie de l'essor du street art est sans aucun doute lié à la qualité de son travail. Aux quatre coins du globe, Banksy a multiplié les interventions dénonçant avec force la prison américaine de Guantanamo, le conflit Israélo-Palestinien, les dérives de l'industrie agro-alimentaire, la stupidité des conventions artistiques ou encore l'univers artificiel de Disney avec récemment l'exposition *Dismaland*.

“ Cette success-story est intimement liée à des figures de proue. ”

Le décor était d'emblée planté : Dismaland est « le parc d'attraction le plus décevant de Grande-Bretagne ». L'événement a attiré les regards du monde entier sur Weston-super-Mare, bourgade balnéaire située à quelques kilomètres de Bristol, la ville natale de Banksy. Cette cité « sans intérêt » était idéale pour faire participer à une expérience artistique unique la population locale éloignée des galeries. Satire de l'univers artificiel du géant américain, Dismaland proposait au public un décor chaotique, un « paradis perdu » encadré par un personnel aigri, composé d'attractions mettant en scène les catastrophes environnementales et sanitaires (comme les marées noires) ou encore des faits sociaux dramatiques (comme l'échec de la politique de l'asile et de la migration).⁸ 150 000 personnes ont visité ce lieu insolite. Cet afflux est à la mesure du boom du mouvement. Le succès de Dismaland n'est en effet pas un cas isolé. Lors de l'exposition *Paris 13*, les visiteurs devaient certains jours patienter pendant sept heures avant de pouvoir pénétrer dans le HLM que s'étaient appropriés une centaine d'artistes. Plus récemment, l'exposition

⁸ E. JARDONNET, « Dismaland, le paradis perdu de Banksy », *Le Monde*, 23 août 2015. [En ligne :] http://www.lemonde.fr/arts/article/2015/08/24/bienvenue-a-dismaland-le-paradis-perdu-de-banksy_4734726_1655012.html#TczKcmjE0bE2iqDT.99, consulté le 29 novembre 2016.

Remembers souvenirs du bruxellois Denis Meyers a une nouvelle fois mis en valeur la discipline.⁹ Il faudrait bien plus de pages pour détailler le foisonnement de projets tant le mouvement se déploie, évolue, se transforme.

Son potentiel financier est grand. Certains spéculateurs actifs sur le marché de l'art l'ont d'ailleurs bien compris. Tant et si bien que certaines œuvres se vendent aujourd'hui à prix d'or dans les grandes salles de vente. Des collectionneurs ont par exemple déboursé des sommes dépassant le million de dollar pour acquérir des œuvres de Banksy. Des labels se forment même au départ d'une œuvre. La marque *Obey* de Franck Shepard Fairey est un bon exemple. L'artiste est connu pour avoir illustré le slogan *Obey*, issu du film *Invasion Los Angeles*, avec le visage du catcheur français André Le Géant. Dans le film de science-fiction de John Carpenter, le personnage principal découvre une paire de lunettes de soleil lui permettant de voir le monde tel qu'il est : un monde

dirigé par des extraterrestres à l'apparence humaine, dictant sa loi à un peuple endoctriné de manière subliminale.¹⁰ Aujourd'hui, *Obey* est une marque de textile portée massivement et la plupart du temps, au détriment du message transgressif originel. En se popularisant, *Obey* s'est en définitive mué en un label textile relativement banal.

Au-delà de ce cas, la renommée des artistes influence inévitablement leur cote à la hausse, et par là-même le prix de leurs œuvres. Résultat : les œuvres originales ne sont accessibles qu'à une élite avertie et fortunée, tandis que le grand public doit se contenter des produits dérivés fournis par les grands réseaux de consommation. La distribution du street art suit en grande partie un processus qui risque d'aboutir à une « révolution parodique » similaire à

“ Les œuvres sortent dans la rue pour finalement, suivant le mouvement du jokari, revenir au sein des lieux cossus assortis de rites, de cérémonies et de symboles contre lesquels le mouvement s'était jadis précisément construit. ”

⁹ « “ Remember Souvenir ”, le projet fou de Denis Meyers », *Le Soir*, 22 avril 2016. [En ligne :] <http://www.lesoir.be/1189346/article/victoire/design/2016-04-22/remember-souvenir-projet-fou-denis-meyers>, consulté le 29 novembre 2016.

¹⁰ <http://tracks.artetv.fr/shepard-fairey-pere-dobey>

celle qu'a connue son grand frère le Pop art.¹¹ Si le succès lui ouvre les portes des galeries renommées, se pose parallèlement la question de « l'altération du sens »¹² du street art. Les œuvres sortent dans la rue pour finalement, suivant le mouvement du jokari, revenir au sein des lieux cossus assortis de rites, de cérémonies et de symboles contre lesquels le mouvement s'était jadis précisément construit. En bout de course, ce basculement dissémine à petit feu l'esprit du street art.¹³

II. VERS UNE INSTITUTIONNALISATION ?

Au-delà de cette marchandisation, le boom induit également de nouveaux modes de collaborations, notamment avec les acteurs publics. À ses débuts, le street art, à l'image du graffiti, était principalement considéré par les autorités publiques comme un acte de vandalisme.¹⁴ D'autres pourtant y ont très vite vu un intérêt artistique. Ainsi, dès les années 1980, le photographe Henry Chalfant a mis en valeur l'esthétisme des tags réalisés sur les wagons du métro new-yorkais par une jeunesse révoltée.¹⁵ Ces œuvres contrastaient le paysage grisailant des quartiers déshérités.

¹¹ E. ELMALEH, « Le Pop Art aux États-Unis : entre subversion et conformisme », *Revue française d'Études Américaines*, 72, mars 1997, p. 63.

¹² C. GENIN, *Le street art au tournant. Reconnaissance d'un genre*, Les impressions nouvelles, Bruxelles, 2013, p. 139.

¹³ Roxana Azimi aboutit à cette conclusion : « Bien souvent, le passage du macadam aux lambris des appartements parisiens ne pardonne pas... Que reste-t-il vraiment de corrosif dans cet art qui glisse de plus en plus vers la peinture de salon ? » R. AZIMI, « Le street art n'est plus à la rue », *Le monde*, 30 mars 2015. [En ligne :] http://www.lemonde.fr/marche-de-l-art/article/2015/03/30/le-street-art-n-est-plus-a-la-rue_4606087_1764999.html, consulté le 29 novembre 2016.

¹⁴ Toutefois, dès les années 1970, certains « murals » (*wall paintings*) avaient déjà été réalisés à New York avec l'aval des pouvoirs publics. Dans J. LARCHER, « Les " murals " aux USA ou l'art dans la rue », *Communication et langages*, 36, 1977, p. 101.

¹⁵ M. COOPER, H. CHALFRANT, *Subwayart*, Thames & Hudson, 1984.

Le rapport binaire vandales/pouvoirs publics est aujourd’hui bien dépassé. De plus en plus de municipalités incluent le mouvement du street art dans leur projet de ville¹⁶ afin de « nourrir l’imaginaire urbain » et de donner du sens aux espaces.¹⁷ Les motivations avancées par les autorités sont nombreuses : donner la parole aux artistes, rompre la monotonie des rues, participer à la mutation urbaine, développer la croissance économique ou encore attirer les visiteurs. Par son projet *Mise en art public*, la ville de Johannesburg aspire par exemple à améliorer son attractivité et à modifier son image après la période d’apartheid en devenant une métropole culturelle.¹⁸

“Le street art est de plus en plus utilisé comme un outil susceptible de faire rayonner la ville.”

De fait, le street art est de plus en plus utilisé comme un outil susceptible de faire rayonner la ville. Le secteur touristique surfe sur le mouvement. Des villes comme Bruxelles¹⁹ en font un créneau à part entière pour leur visite, tout comme des acteurs privés comme le célèbre Guide du Routard.²⁰ La société Google a également emboîté le pas en proposant récemment un répertoire des œuvres à travers le monde.²¹

¹⁶ Pour en savoir plus sur le projet de ville, consulter A-C REMACLE, *L’espace public en ville*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2016. [En ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/l-espace-public-en-ville>.

¹⁷ P. CHAUDOIR, « La rue : une fabrique contemporaine de l’imaginaire urbain », *Culture & Muses*, 12, 2008, p. 51-64.

¹⁸ P. GUINARD, « Quand l’art public (dé)fait la ville ? La politique d’art public à Johannesburg », *EchoGéo*, 13, 2010, juin-août 2010. [En ligne :] <https://echogeo.revues.org/11855>, consulté le 19 octobre 2016.

¹⁹ « Street Art à Bruxelles », *Visit.brussels*, s. d. [En ligne :] <https://visit.brussels/fr/article/Street-Art-a-Bruxelles>, consulté le 20 octobre 2016.

²⁰ G. BOUCHU, « Street art dans le monde », *Routard.com*, s. d. [En ligne :] <http://www.routard.com/contenu-dossier/cid132431-street-art-dans-le-monde.html>, consulté le 19 octobre 2016.

²¹ « Voyagez au cœur du street art. Écoutez, les rues vont vous parler », *Google Art Project*, s. d. [En ligne :] <https://streetart.withgoogle.com/fr/online-exhibitions>, consulté le 19 octobre 2016.

Ce changement de statut du street art pose cependant la question de sa compatibilité avec sa philosophie originelle. Si l'on souhaite conserver le caractère libre et spontané du street art, la réponse est sans doute négative. Car à partir du moment où les pouvoirs publics *mettent leur nez* dans le travail des artistes urbains, ce dernier est, par la force des choses, *balisé*. Pensons à la figure de Banksy. Son anonymat est intimement lié à cette question. Il vise à prémunir l'artiste de tout interventionnisme susceptible de censurer son travail. En réalité, l'indépendance artistique pure est sans doute le meilleur garant pour exprimer librement l'art urbain, lequel constitue, par essence, un art du mécontentement. Les partenariats avec les autorités publiques seraient donc intrinsèquement des contre-sens.

Certaines municipalités tentent alors de développer des collaborations cherchant l'équilibre entre liberté artistique et maintien de l'ordre public. Le projet liégeois *Paliss'art* a fait émerger plus d'une cinquantaine d'œuvres. Des artistes variés ayant répondu à des appels à projet se sont ainsi illustrés dans la ville. Autre exemple, à Verviers avec l'aval des autorités, l'équipe de la Maison des Jeunes des Récollets a piloté la conception d'une fresque de 35 mètres de long sur le thème du « vivre-ensemble ».²²

Dans ces cas, l'équilibre entre les principes précités et l'essence du street art est visiblement atteint. Mais dans d'autres, le fruit de la liberté artistique issu de projets publics ne plaît pas et suscite des réactions négatives, en particulier lorsque l'œuvre dépasse certains seuils d'orthodoxie. Le cas de Grenoble en est un exemple flagrant. Une peinture murale représentant une Marianne matraquée par deux policiers a suscité l'indignation de représentants du parti *Les Républicains*, ces derniers jugeant l'œuvre en question *hostile* aux forces publiques. La municipalité avait coupé court à la polémique arguant que le politique ne pouvait se permettre de gérer la création artistique qui, par nature, reste subversive.²³

²² Lire à ce propos « Verviers : le vivre ensemble Verviers : le vivre ensemble au cœur d'une fresque dans la cour Fischer », *La Meuse*, 26 septembre 2016. [En ligne :] <http://www.lameuse.be/1682627/article/2016-09-28/verviers-le-vivre-ensemble-au-coeur-d-une-fresque-dans-la-cour-fischer-video>. Consulté le 29 novembre 2016.

²³ « À Grenoble, une œuvre d'art urbain jugée hostile à la police suscite la polémique », *Le Monde*, 27 juin 2016. [En ligne :] http://www.lemonde.fr/arts/article/2016/06/27/a-grenoble-une-uvre-de-street-art-jugee-anti-police-suscite-la-polemique_4958568_1655012.html#zEbfilXDobdRSLdd.99, consulté le 18 octobre 2016.

“ Le street art le plus puissant reste celui produit spontanément, de façon imprévisible et sans contrainte. ”

Suivant ces observations, le street art le plus puissant reste celui produit spontanément, de façon imprévisible et sans contrainte. Au surplus, derrière ces actes libres, c'est également « l'émotion de la transgression et du risque »²⁴ qui est recherchée. Des cas réussis ont montré qu'après une période de polémiques, l'œuvre libre trouve une place légitime. Certaines œuvres sont en effet acceptées par les autorités administratives qui reconnaissent in fine leur plus-value pour la cité.

²⁴ C. GERINI, « Le street art, entre institutionnalisation et altérité », *Hermès, La revue*, 2015/2, p. 106.

CONCLUSION

Depuis ses prémices dans les années 1960, le street art a subi bien des évolutions. En tant qu'art de rue, il s'est initialement construit en dehors des circuits légaux pour rapidement se faire une place de choix dans le paysage urbain. Véritable travail réflexif et militant, il jette un regard puissant, bien que souvent éphémère, sur la vie sociale.

Les figures de proue comme le presque mythique Banksy lui offre aujourd'hui une reconnaissance mondiale. Le prix des œuvres flambe et les circuits marchands écoulent une multitude de produits dérivés. L'utilisation de son succès distancie de plus en plus le street art du geste sauvage, gratuit et spontané qui avait fait sa spécificité.

Le street art est par ailleurs moins en marge qu'il ne l'était il y a encore quelques années. Les partenariats se multiplient. La clandestinité de la discipline glisse vers une institutionnalisation progressive. Il intègre les musées et les galeries au point de générer des réactions telles que la destruction des œuvres par leur créateur comme l'a fait l'italien Blu pour saper la démarche contre-nature de l'exposition « street art : Banksy & Co » qui souhaitait les « sauver de la démolition et les préserver des blessures du temps »²⁵. Car force est de reconnaître que le street art, dans sa forme idéale, semble incompatible avec des démarches partenariales. Car l'affaiblissement de la liberté artistique guette toute démarche formelle, encadrée, balisée. Nécessité faisant loi, des artistes tissent des liens avec des acteurs tant publics que privés. Dans ces cas, détachement et sérénité de la part des commanditaires pour les expressions artistiques sont sans doute les meilleurs remparts pour éviter que le street art ne perde définitivement la tête.

²⁵ « À mort, le *street art* ! », *Arte.tv*, 26 mars 2016. [En ligne :] <http://tracks.arte.tv/fr/mort-le-street-art>, consulté le 29 novembre 2016.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- C. GENIN, *Le street art au tournant. Reconnaissance d'un genre*, Les impressions nouvelles, Bruxelles, 2013
- C. GERINI, « Le street art, entre institutionnalisation et altérité », *Hermès, La revue*, 2015/2, p. 106.
- A.-C. REMACLE, *L'espace public en ville*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2016.
[En ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/l-espace-public-en-ville>

Auteur : Dimitri Greimers

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les villes regorgent aujourd'hui d'expressions artistiques. Tags, stickers et mosaïques pullulent dans nos rues. En réalité, nous croisons chaque jour des réalisations de street art. Ce mouvement nous plonge dans la sous-culture, dans l'underground. Il s'agit d'un art qui a « quelque chose à dire ». Qui dénonce. Qui parodie. Qui tourne en dérision. Qui dérange par son côté rebelle.

Dernièrement, *le pénis de Saint-Gilles* a largement fait parler de lui. Son côté irrévérencieux a choqué certains, amusé les autres. Le bourdonnement du public a, sans doute, dépassé les attentes de son auteur. Mais au-delà du buzz, cet épisode rappelle que le street art dans sa version pure ne se négocie pas. Il s'impose à la rue comme il l'a fait à ses prémices, dès les années 1970, avec le graffiti. Aujourd'hui, les techniques, formes d'expression et collaborations en matière de street art se multiplient à mesure de son succès. Un véritable boom qui risque cependant de lui faire perdre la tête...



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles
02 238 01 00 – info@cpcp.be